

Compte-Rendu **Commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière**

Dieppe, le vendredi 16 janvier 2026

Avertissement : La commission a émis des avis/ propositions. Ces avis ne pourront s'appliquer qu'après validation du Bureau ou du Conseil, seuls organes décisionnaires du Comité.

Date et lieu de la Commission :

La Commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière s'est réunie le vendredi 16 janvier 2026 en présentiel dans les locaux du comité des pêches de Normandie à Dieppe.

Membres présents, invités et excusés :

Membres présents	Invités	Membres absents
ANQUIER Rémy (PETIT BAMBINO)	TETARD Xavier (CRPMEM N)	TARED Aymar (ALEXIS III)
LAURENT Thomas (MON P'TIT CELESTIN)	GOURLAOUEN Alannah (CRPMEM N)	MARET Eric (HARMONIE)
DEVISMES Pierre (FER DE LANCE)	CHAMPOLIVIER Léa (CRPMEM N)	FRANCOIS Grégory (MATELOT III)
CHARLES Jean-Louis (JOLENN)	MULLER Sonia (CRPMEM N)	BOTTIN Alexis (L'OASIS)
THIEULENT Ludovic (LE MAXIMUM)	HUET Morgane (NFM)	LANGIN Alexis (NOTRE DAME DE FOY)
FARCURE Richard (EGALITE)		DEVARIEUX Quentin (TIMOUN)
GALL Philippe (ARMEMENT FAVROU)		BOTTIN Lionel (CDP 14)
BECQUET Robin (HAK-MOUSSE)		RADENNE Christophe (FROM NORD)
LEDAMOISEL Jean Philippe (GROS MINET)		PIZANO Nicolas (DDTM76)
		ROGOFF Dimitri (CRPMEM N)
		SELLAM David (DIRM)

ORDRE DU JOUR

1. Résultats du projet CROCHE
2. Bilan de la saison CSJ 2025/2026 en Bande Côtière
3. Fermeture du gisement CSJ Bande Côtière pour la campagne 2025/2026
4. Evaluation de l'état des stocks de CSJ dans le gisement Bande Côtière
5. Questions diverses et agenda

La séance est ouverte à 09h10

RESULTATS DU PROJET CROCHE

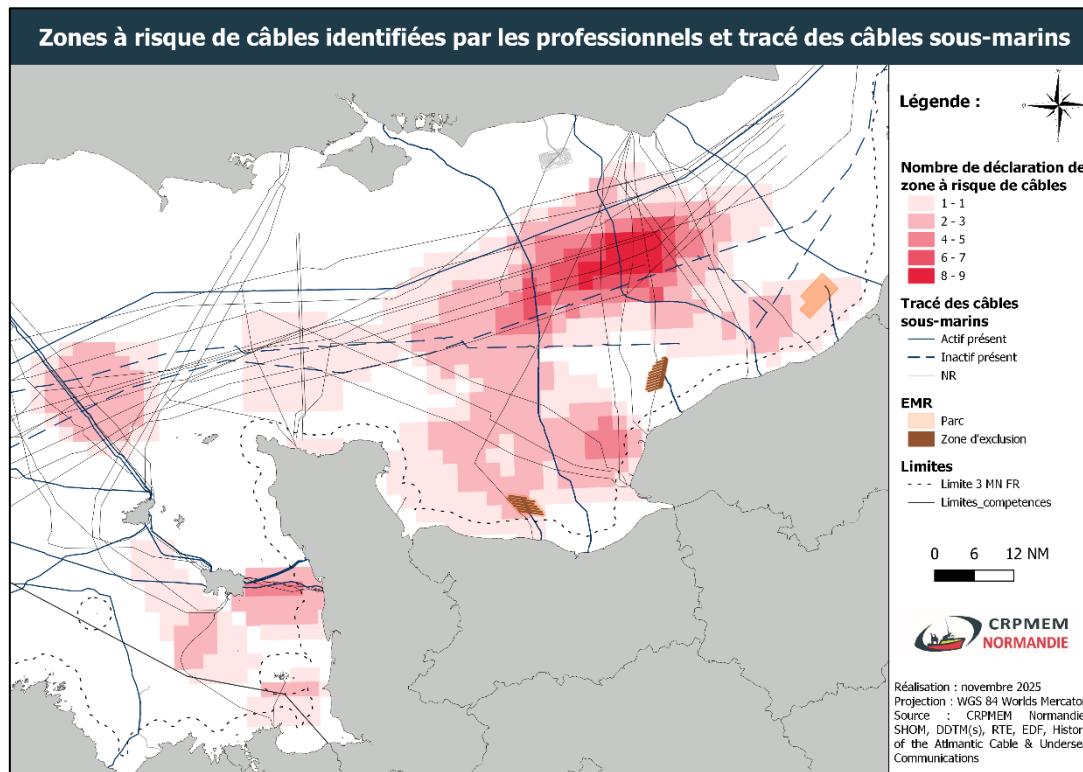
Le projet CROCHE est un projet mené par le CRPMEM N en partenariat avec l'IMP et financé par RTE, de décembre 2024 à février 2026. L'objectif de ce projet est de caractériser le risque de croche des engins de pêche avec les câbles sous-marins (actifs et inactifs). Ce projet a été mis en place suite à la démultiplication des câbles sous-marin.

Le projet s'articule en quatre axes :

- Identifier et caractériser les câbles et les projets présents en Normandie
- Identifier et caractériser les croches par les engins de pêche
- Formaliser les facteurs à risque
- Formuler des recommandations pour limiter le risque de croche

Dans le cadre de l'axe 2, 48 professionnels ont été enquêtés afin de mieux comprendre et de caractériser le risque de croche, dans l'objectif de définir une typologie des croches. Ces enquêtes ont également permis de cartographier les zones à risque liées à la présence de câbles sous-marins (carte ci-dessous). D'après l'axe 1, un total de 81 câbles sous-marins ont été recensés dans la Manche dont la majorité sont inactifs et non identifiés.

L'axe 4, concernant les recommandations techniques et comportementales à destination de l'administration, des maîtres d'ouvrage et des professionnels, est en cours de réalisation. Dans ce cadre, une première ébauche d'un guide comportemental élaboré par l'IMP a été présentée aux professionnels présents afin de recueillir leurs retours.

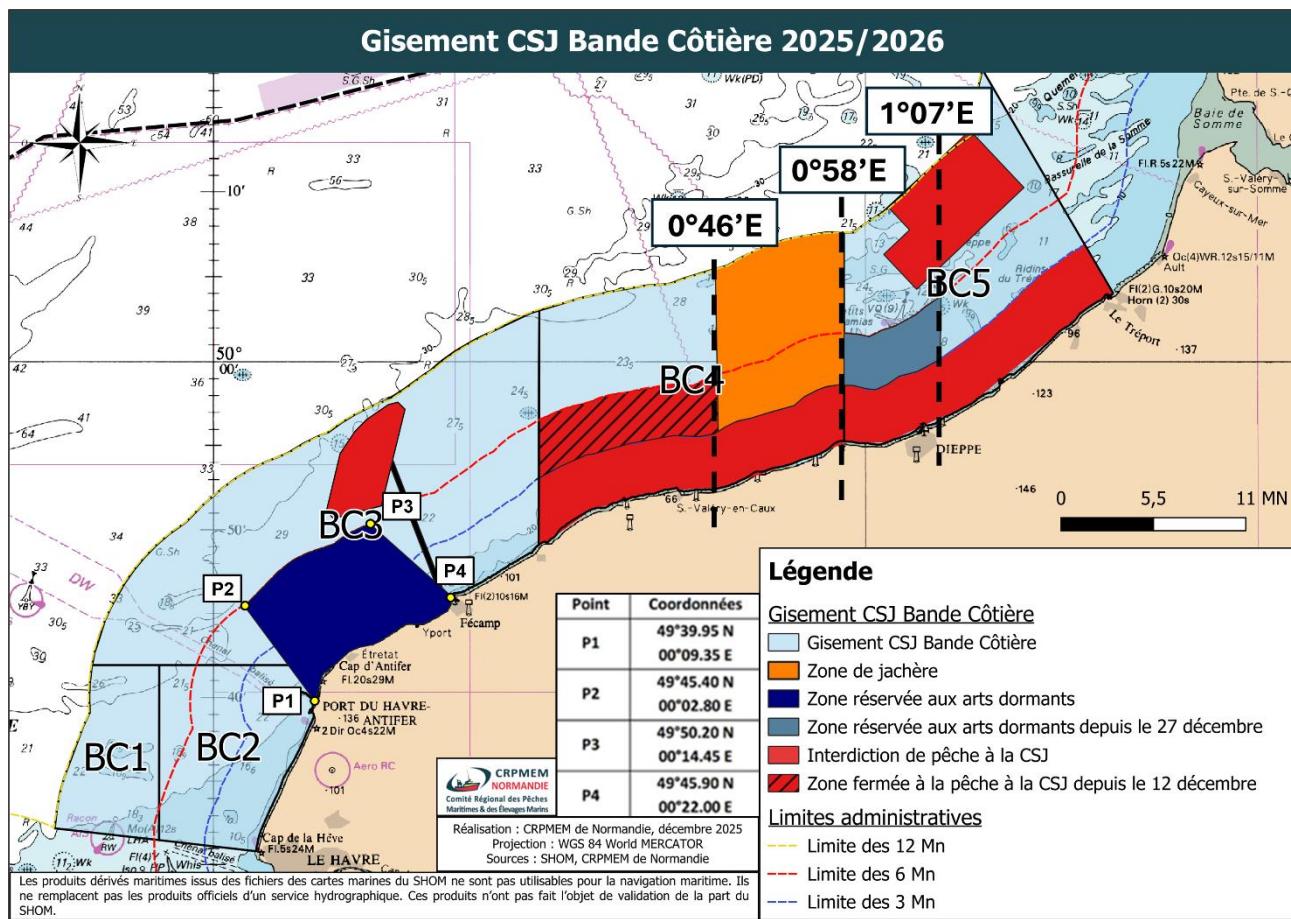


BILAN DE LA SAISON CSJ 2024/2025 EN BANDE CÔTIÈRE

1. Bilan sur les zones de pêche

Un bilan a été réalisé concernant les zones de pêche ouvertes et fermées à la pêche à la CSJ au cours de la campagne 2025/2026 en Bande Côtière. Pour rappel :

- Ouverture le **3 novembre 2025**
- **Une partie de la BC4** en jachère
- Fermeture de la bande des 3 à 6 milles en BC4 le **12 décembre 2025**
- **2 zones de cohabitation :**
 - **BC2/BC3** : dès le 3 novembre 2025
 - **BC5** : dès le 27 décembre 2025



2. Evolution du prix moyen et des tonnages en criée

L'évolution du prix moyen et des volumes débarqués des CSJ de Manche Est dans les criées normandes, depuis l'ouverture du gisement jusqu'à ce jour (Annexe), montre une diminution des volumes par rapport aux deux campagnes précédentes (-23%), mais avec un prix moyen nettement plus élevé (+31%). Les prix ont été particulièrement élevés pendant les fêtes de fin d'année, atteignant en moyenne 4,60€ lors des trois dernières semaines. Cette hausse du prix moyen pourrait s'expliquer par un marché porteur cette année, marqué par une forte demande de CSJ et des rendements de meilleure qualité.

En comparant les données de CSJ débarquées dans les criées de la Manche Est avec les données déclaratives de pêche des navires en 7d, il a été observé que 42% des CSJ pêchées en Manche Est ont été débarquées en criée en 1^{ère} partie de campagne. Cela reste légèrement inférieur à la campagne précédente, où 44 % des CSJ pêchées en première partie de campagne avaient été débarquées en criée.

FERMETURE DU GISEMENT BANDE COTIERE – CAMPAGNE 2025/2026

Suite aux observations rapportées sur l'état du stock de CSJ dans le gisement depuis l'ouverture de la campagne de pêche 2025/2026, une très forte diminution du rendement de CSJ a été constatée, principalement en BC4 et BC5, ainsi qu'une faible présence de juvéniles. Il est donc recommandé de fermer le gisement CSJ Bande Côtière plus tôt que les années précédentes, avec une fermeture au plus tard mi-février afin de préserver un reliquat suffisant pour la campagne de pêche de 2026/2027.

Les membres de la commission soulignent que des décisions inadaptées, des dérives et un manque de contrôle lors de la dernière campagne ont contribué à cette forte diminution. Une fermeture précoce du gisement lors de la dernière campagne aurait été bénéfique.

Après plusieurs échanges sur l'état de stock de CSJ dans le gisement, il a été proposé de fermer certaines zones du gisement début février. A l'unanimité, la zone BC5 sera fermée début février tandis que les zones BC1 et BC2 resteront ouvertes jusqu'à mi-mars. Concernant la fermeture des zones BC3 et BC4, la décision a été proposé au vote des membres de la commission (7 membres se sont exprimés et 2 membres se sont abstenus) :

- **Fermer début février la BC4 et fermer la BC3 mi-mars : 4 voix**
- **Fermer début février la BC3 et fermer la BC4 mi-mars : 3 voix**

La majorité des membres de la commission propose de fermer début février la BC4 et de fermer la BC3 mi-mars en même temps que la BC1 et BC2.

Plusieurs dates de fermeture pour les zones BC4 et BC5 sont soumises au vote des membres de la commission : soit le 5 février ou le 12 février. A l'unanimité, les membres de la commission votent la fermeture des zones BC4 et BC5 le 12 février 2026.

La majorité des membres de la commission propose donc de **fermer les zones BC4 et BC5 le 12 février 2026 et les zones BC1, BC2 et BC3 le 12 mars 2026.**

EVALUATION DE L'ETAT DES STOCKS DE CSJ DANS LE GISEMENT BC76

1. Campagne de suivi de l'état de stock de CSJ en BC4 et BC5

Au vu de la forte diminution de CSJ observée par les pêcheurs en BC4 et BC5, il a été proposé de réaliser une campagne durant une journée dans ces deux zones afin d'étudier l'état du stock de CSJ. L'objectif de cette campagne est de prospector, à l'aide de deux types de maillages (50 et 97 mm) les zones où il y avait le plus de CSJ lors de la campagne COBACO de 2025. Cette campagne se déroulera courant mars. En fonction des résultats obtenus lors de ce suivi, des mesures pourront être mises en place.

Parmi ces mesures, le projet d'ensemencer du naissain de CSJ dans le gisement a été évoqué. Ce projet comporte cependant de nombreuses contraintes. À ce jour, aucune étude ne démontre son efficacité. Il est très coûteux et entraînerait une augmentation du prix de la licence à 2 000 €, voire 3 000 €. De plus, la zone d'ensemencement devrait être fermée à la pêche pendant 2 à 3 ans. Le taux de survie est estimé entre 45 % et 50 %, avec un risque élevé que les naissains ensemencés soient emportées par les courants vers le gisement des Hauts-de-France. À l'unanimité, les membres de la commission ne sont pas favorables à ce projet.

2. Campagne de prospection CSJ Bande Côtière 2026 (Projet COBACO)

La prochaine campagne de prospection aura lieu cet été durant environ 8 jours entre juillet et août. Lors de cette campagne, l'ensemble des zones du gisement Bande Côtière sera prospecté. Suite à la demande des pêcheurs, la zone BC3 sera, cette année, prospectée à travers 5 à 10 traits.

Afin de caractériser la population de CSJ et les rendements de pêche, il a été décidé, comme pour la campagne de 2025, d'utiliser 2 maillages différents : 1 bâton avec 4 dragues à petites mailles 50 mm de diamètre et 1 bâton avec 4 dragues à grandes mailles de 97 mm (*taille réglementaire depuis le 1er janvier 2021*).

Dans l'intention de sélectionner le navire de pêche qui réalisera cette campagne, un appel d'offres sera envoyé fin avril aux couples navires/armateurs détenteurs de la licence Coquille Saint-Jacques Bande Côtière.

QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

1. Notification préalable aux débarquements

La notification préalable aux débarquements est **obligatoire** pour tous les navires de **plus de 12 mètres** disposant d'un dispositif électronique de déclaration des captures. Depuis le 10 janvier 2026, cette obligation s'applique à l'ensemble des espèces, y compris la CSJ.

La notification doit être réalisée au moins 4 heures avant l'entrée au port, avec la possibilité d'effectuer une notification complémentaire. Exemple : *s'il est prévu de faire une pêche courte, il est possible de déclarer la future action de pêche puis de compléter avec le poids estimé en cours de campagne sans modification de l'heure d'arrivée.*

Compte tenu de ce délai difficilement compatible avec certains types de pêche, le CRPMEM N a demandé une réduction du délai à 2 heures pour toutes les espèces sans distinction. Nous sommes en attente d'un nouvel arrêté ministériel. Pour le moment, compte tenu de la situation, la DIRM a indiqué qu'il est demandé aux pêcheurs qui ne peuvent pas respecter le délai de 4 heures, de notifier leur débarquement, même s'ils ne peuvent le faire que 1 heure avant l'entrée au port.

2. Pêche de la CSJ dans les eaux britanniques

La commission est informée qu'il est possible de pêcher dans les gisements délimités situés dans les eaux britanniques, sous réserve d'un suivi sanitaire. Pour le moment, cette pêche n'est pas autorisée car il n'y a pas eu de prélèvement sanitaire. Un prélèvement devra être effectué dans la zone une semaine avant la date d'ouverture, puis tous les mois afin de maintenir l'autorisation de débarquement de CSJ provenant de ces gisements en France.

3. Pêche de la CSJ dans les Hauts-de-France

Le gisement CSJ des Hauts-de-France est actuellement ouvert, à l'exception de la zone BC1 HdF qui est fermée par manque de suivi sanitaire. Les zones BC1 HdF et BC2 HdF sont autorisées uniquement aux titulaires de la licence CSJ HdF. A ce jour, 72 navires normands disposent de cette licence et il est encore possible d'en faire la demande. Pour rappel, toute marée commencée dans un gisement détermine le secteur de pêche pour la semaine. Cette mesure s'applique à tous les gisements, y compris dans les Hauts-de-France.

4. ARP espèces

Suite à une directive européenne, il a été demandé à la France de caractériser sur l'ensemble de sa façade maritime, les interactions entre la pêche (chaluts pélagiques et de fond, filets et palangres) et les espèces d'intérêt communautaire (mammifères marins, oiseaux marins, poissons amphihalins et tortues marines). Cette étude repose sur la présence ou l'absence de la pêche et des espèces dans les différentes zones côtières :

- Présence simultanée de la pêche et de l'espèce = zone à risque
- Présence de l'un des deux seuls = pas de risque

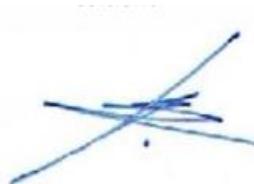
Le problème de cette méthode est qu'elle maximise le risque car les interactions sont plus complexes que cela. Afin d'avoir une représentation des risques plus proche de la réalité, le CRPMEM soutient que les risques doivent être caractérisés par la réalité terrain : les observations embarquées. Le nombre d'observations en mer est actuellement insuffisant pour permettre une cartographie fiable des zones potentiellement à risque. De ce fait, nous recherchons **des chalutiers, fileyeurs ou palangrières volontaires pour accueillir des observateurs embarqués en 2026** afin d'étudier les interactions potentielles entre les navires et les espèces d'intérêt communautaire.

 La prochaine commission CSJ Bande Côtière est prévue le **19 juin 2026**

L'ensemble des sujets ayant été traités, la séance est levée à 12h00

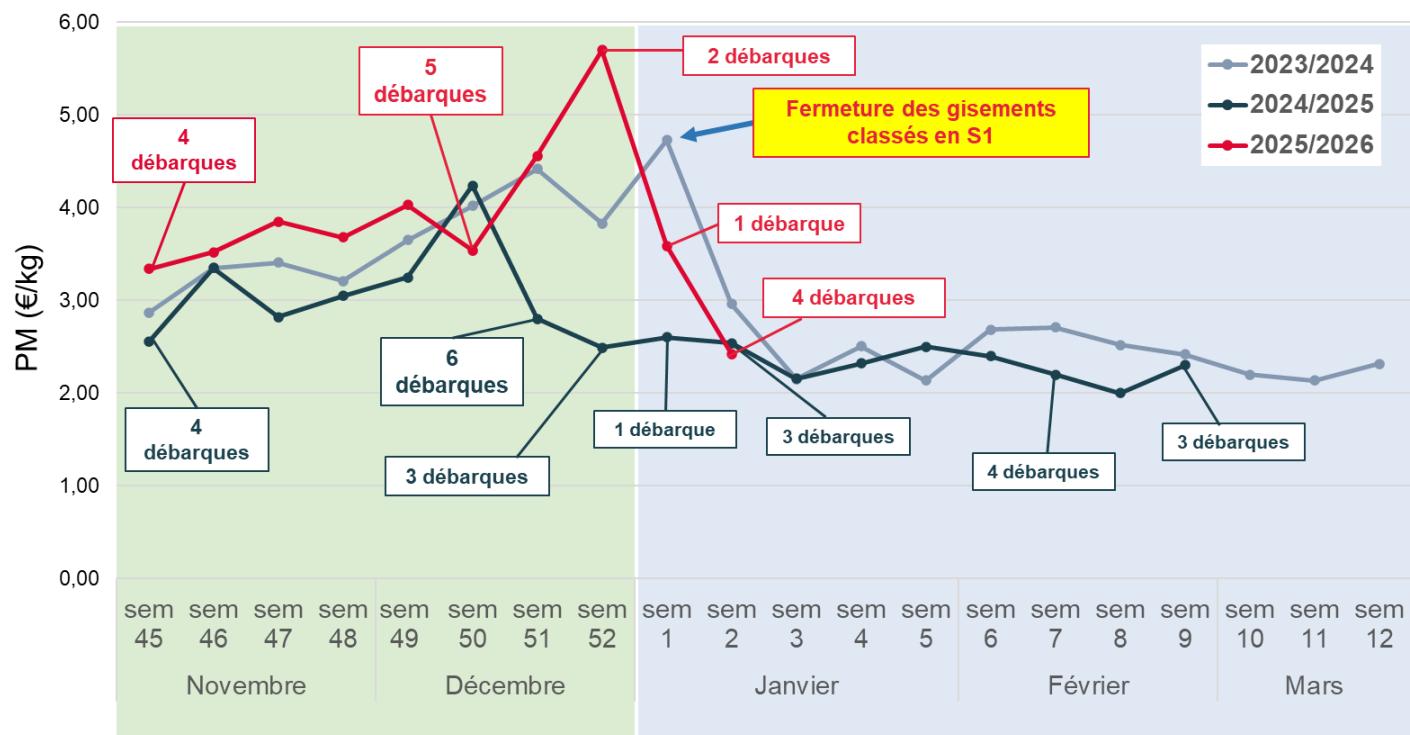
Ludovic THIEULENT

Président



ANNEXE : Prix moyens et volumes de CSJ débarquées dans les criées normandes en ME

**Evolution du prix moyen (€/kg)
Toutes criées normandes**



**Evolution des volumes (kg) de CSJ
Toutes criées normandes**

